

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Semaine du 10 au 16 mars 2026

Sommaire

Le chiffre de la semaine : la prévision de croissance
trimestrielle2

Le graphique de la semaine2

Fait marquant : Un plan de 53 M£ en soutien aux ménages
chauffés au fioul3

En bref3

Actualités macroéconomiques4

FINANCES PUBLIQUES4

MARCHE DU TRAVAIL4

Actualités commerce et investissement4

COMMERCE4

INVESTISSEMENT5

Actualités financières6

REGLEMENTATION FINANCIERE6

MARCHES FINANCIERS7

Le chiffre de la semaine : la prévision de croissance trimestrielle

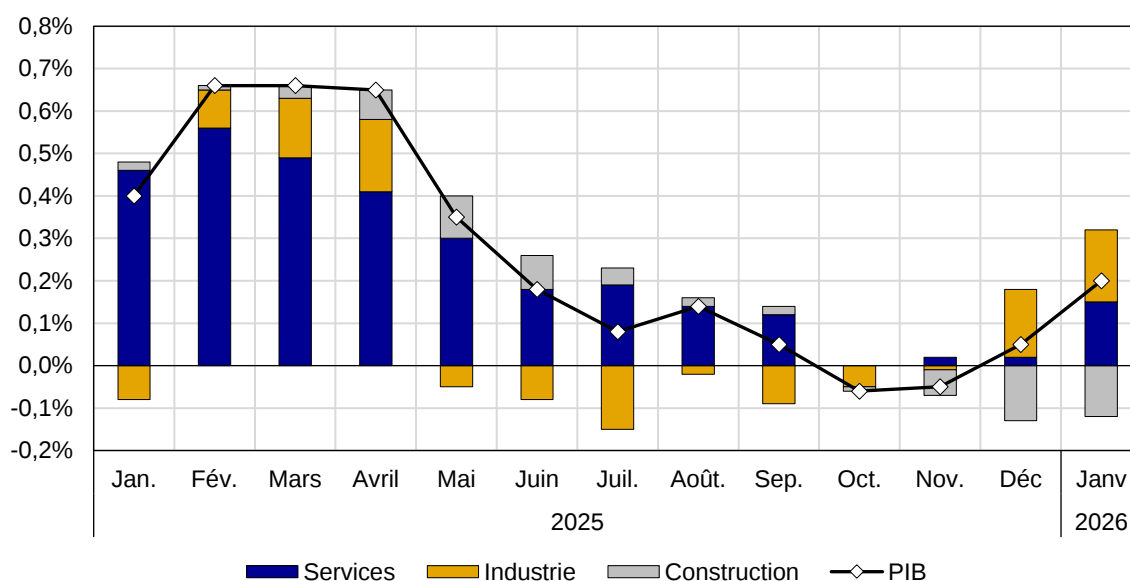
Selon l'ONS, le PIB du Royaume-Uni a enregistré une croissance trimestrielle de +0,2 % en janvier 2026 (après +0,1 % en décembre 2025). La décomposition sectorielle indique que l'industrie a progressé de +1,3 % sur trois mois, la production et la distribution d'électricité et de gaz constituant le principal moteur de cette dynamique (+2,2 %). Le secteur des services a également progressé (+0,2 %), après une croissance atone au cours des trois mois précédents ; les contributions positives les plus importantes proviennent du commerce de gros et de détail (+1 %) et de l'information et la communication (+0,8 %). En revanche, la construction recule fortement (-2 %), sous l'effet notamment de la contraction du logement privé (-6,3 %). Sur les données mensuelles, le PIB est resté stable en janvier, après une hausse en décembre et en novembre 2025 (respectivement +0,1 % et +0,2 %). Par secteur, les services sont restés inchangés sur un mois, la production a reculé de 0,1 %, tandis que la construction a progressé de 0,2 % en janvier 2026.

LE CHIFFRE À RETENIR

+0,2 %

Le graphique de la semaine

Contributions à la croissance trimestrielle du PIB



Source : SER de Londres, à partir des données de l'ONS

Fait marquant : Un plan de 53 M£ en soutien aux ménages chauffés au fioul

Le [Premier ministre](#) a annoncé lundi 16 mars un plan de soutien de 53 M£ destiné aux ménages dépendants du fioul domestique pour se chauffer. L'annonce intervient dans le contexte des hausses de prix de l'énergie liées au conflit au Moyen-Orient. Contrairement au gaz et à l'électricité, le fioul n'est pas couvert par le plafonnement de la facture d'énergie des ménages (*price cap*) fixé trimestriellement par l'Ofgem. Le gouvernement estime qu'il y aura 1,5 million de bénéficiaires potentiels, dont 700 000 en Angleterre et 500 000 en Irlande du Nord, soit environ deux tiers des ménages nord-irlandais. En Angleterre, 27 M£ seront distribués par les autorités locales via le *Crisis and Resilience Fund* (CRF) à partir du 1er avril, en ciblant les zones à forte consommation de fioul. Le CRF est un instrument visant à soutenir les ménages à faibles revenus touchés par un choc financier, le ciblage précis et les montants alloués à chaque ménage restant à l'appréciation des autorités locales. Dans les nations dévolues, l'allocation des fonds est gérée par les exécutifs locaux : 17 M£ pour l'Irlande du Nord, 4,6 M£ pour l'Écosse et 3,8 M£ pour le Pays de Galles.

Concernant un éventuel soutien plus large, notamment en lien avec la hausse prévue des accises sur le carburant en septembre (*fuel duty*), le Premier ministre s'est dit ouvert à toutes les options, déclarant qu'il « n'excluait rien ». La [chancelière de l'Échiquier](#), Rachel Reeves, avait annoncé plus tôt que le gouvernement privilégierait des « mesures ciblées », plutôt que des mesures similaires à celles mises en place après l'invasion de l'Ukraine, jugé trop coûteuses au regard du niveau élevé de la dette publique britannique.

En complément, la *Competition Market Authority* se tient prête afin de prévenir les pratiques abusives des fournisseurs face à la hausse des prix.

En bref

- Sur la semaine, la livre sterling s'apprécie légèrement par rapport à l'euro et atteint à 1,1585 € (+0,3 %). Au contraire, la livre se déprécie par rapport au dollar américain et atteint 1,3247 \$ (-1,4 %).
- Au 16 mars, les rendements longs du *gilt* (obligation souveraine) sont en hausse sur la semaine : le rendement à 10 ans passe à 4,77 % (+9 pdb), comme le *gilt* à 30 ans qui augmente à 5,45 % (+14 pdb).
- L'Union européenne et le Royaume-Uni ont tenu leur 5^e [forum réglementaire financier](#) le 11 mars à Londres.
- L'assureur automobile Direct Line se voit infliger une [amende](#) de 10,6 M£ par la Prudential Regulation Authority pour avoir surévalué ses fonds propres de 100 M£.

Actualités macroéconomiques

Finances publiques

Les députés britanniques lancent une [enquête parlementaire](#) pour évaluer si le **système de prêts étudiants**, en particulier pour les diplômés ayant des « *Plan 2 loans* », qui concernent les étudiants ayant commencé l'université entre 2012 et 2022, est encore équitable pour les jeunes générations. Ce dispositif, introduit lors de la hausse substantielle des frais de scolarité en Angleterre, et opéré par une agence de l'État, repose sur un remboursement proportionnel au revenu et une annulation du solde après plusieurs décennies, mais il est de plus en plus critiqué pour son coût et sa complexité perçue. La [commission d'enquête parlementaire](#) veut recueillir le témoignage des diplômés sur l'impact réel des remboursements sur leurs finances (niveau de mensualités, durée de remboursement, capacité d'épargne, etc.).

Marché du travail

Le secrétaire au Travail et aux Pensions, Pat McFadden, a annoncé que les entreprises recevront une [prime](#) de 3 000 £ pour l'embauche d'un jeune âgé de 18 à 24 ans au chômage depuis au moins six mois. Cette mesure intervient dans un contexte d'inquiétude croissante face à la dégradation de la situation du marché du travail des jeunes. Selon l'ONS, le taux de chômage des jeunes a atteint 16,1 % fin 2025. Ce niveau place le Royaume-Uni au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (14,9 %), de manière inédite depuis que cet indicateur est mesuré. Par ailleurs, plus de 950 000 jeunes âgés de 16 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET), soit environ un jeune sur huit dans cette tranche d'âge.

Actualités commerce et investissement

Commerce

Le Royaume-Uni a décidé de supprimer [les droits de douane](#) sur certains composants utilisés dans l'énergie éolienne offshore à partir du 1^{er} avril 2026. Cette mesure concerne 33 produits industriels et vise à réduire les coûts pour les fabricants britanniques. Cette décision s'inscrit dans la stratégie du Royaume-Uni visant à devenir une « superpuissance de l'énergie propre » ([Clean Energy Superpower Mission](#)), pour laquelle l'éolien offshore joue un rôle central car constitue la plus grande source d'énergie renouvelable du pays. Le gouvernement présente ainsi la mesure comme une utilisation de la politique commerciale favorable à l'industrie nationale. La suppression des tarifs sera appliquée via une procédure appelée « *Authorised Use procedure* » qui permet de réduire ou d'annuler des droits de douanes sur des importations à condition qu'ils soient utilisés pour un objectif précis, ici la fabrication d'équipements pour l'éolien offshore.

La *Trade Remedies Authority* (TRA) a terminé son enquête sur les importations de [biodiesel](#) provenant des États-Unis, visant à déterminer si ces importations bénéficiaient de subventions américaines pouvant nuire aux producteurs britanniques. La TRA a conclu que le programme de subventions américain *Blenders Tax Credit* ne soutenait plus les exportations américaines de biodiésel, celui-ci ayant

pris fin avant octobre 2025. En conséquence, l'organisme estime qu'il n'existe plus de subvention active justifiant des mesures commerciales.

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont [tenu](#) les 12 et 13 mars leur deuxième sommet bilatéral afin de renforcer leur coopération économique, énergétique et sécuritaire. Réunis à Cork, le Premier ministre britannique Keir Starmer et le Premier ministre irlandais (le *Taoiseach*) Micheál Martin ont annoncé une série d'initiatives visant à approfondir les liens entre les deux pays dans un contexte international marqué par l'instabilité. Parmi les annonces figurent près de 937 M£ d'investissements irlandais au Royaume-Uni, qui devraient créer environ 850 emplois. Les deux gouvernements ont également mis en avant des progrès sur plusieurs projets d'interconnexions énergétiques entre les deux îles, destinés à renforcer la sécurité énergétique et à réduire les coûts de l'électricité. Ils ont par ailleurs conclu un accord renforçant la coopération maritime et la protection des infrastructures sous-marines critiques, notamment les câbles de télécommunications. Ce sommet s'inscrit dans un programme plus large de coopération bilatérale à l'horizon 2030 couvrant notamment l'innovation, les infrastructures, les compétences et la sécurité maritime. Par ailleurs, la chancelière Rachel Reeves a rencontré son homologue irlandais Simon Harris le [16 mars](#).

Le Royaume-Uni est visé par une enquête commerciale des États-Unis sur le travail forcé. L'[US Trade Representative](#), Jamison Greer, a ouvert une enquête au titre de la Section 301 du *Trade Act* de 1974 qui autorise (à l'issue de l'enquête) le Président des États-Unis à imposer des droits de douane à l'encontre de pays ayant des pratiques « injustifiées, déraisonnables ou discriminatoires » contre le commerce américain. L'[enquête](#) vise 60 pays ou blocs (dont le Royaume-Uni et l'UE) et concerne l'interdiction d'importation de biens produits par le travail forcé : selon l'administration américaine, l'application inégale de cette interdiction impacterait négativement les entreprises américaines. Le Royaume-Uni avait échappé à une première enquête au titre de la Section 301, lancée quelques auparavant sur les surcapacités industrielles, peu après l'annulation par la Cour suprême des droits de douane au titre de l'*International Emergency Economic Powers Act*.

Investissement

Les règles de contrôle des investissements étrangers au Royaume-Uni seront modifiées en ce qui concerne plusieurs secteurs, dont l'IA et l'eau. À l'issue d'une consultation en juillet-octobre 2025 sur une révision potentielle des *Notifiable Acquisition Regulations* au titre du *National Security and Investment Act (NSIA)* de 2021, le [ministre Darren Jones](#), secrétaire en chef du Premier ministre, décide d'alléger le régime de notifications applicable aux systèmes d'intelligence artificielle déjà commercialisés, aux minéraux critiques, aux semi-conducteurs et aux communications, afin de limiter les notifications à faible risque. En revanche, les prises de participation dans les réseaux d'eau feront désormais l'objet d'une notification obligatoire (dans le contexte d'un intérêt d'un investisseur hong-kongais pour le réseau Thames Water). Ce [changement de règles](#) passera par le dépôt d'une législation secondaire au Parlement dans le courant de l'année 2026.

Actualités financières

Réglementation financière

Le gouvernement britannique lance une [réforme](#) du *Financial Ombudsman Service* (FOS) afin d'accélérer et de clarifier le traitement des litiges financiers. HM Treasury prévoit de réformer le *Financial Ombudsman Service* (FOS) pour le recentrer sur son rôle de mécanisme rapide et impartial de résolution des différends, et l'empêcher de se comporter en « quasi-régulateur ». Les mesures envisagées incluent un délai maximal de dix ans pour saisir le FOS, un mécanisme permettant de forcer le FOS à obtenir l'avis de la FCA en cas d'ambiguïté sur ses règles, ainsi qu'une évolution du critère « *fair and reasonable* » afin de reconnaître qu'une entreprise respectant les règles de la FCA est présumée agir équitablement. De plus, HM Treasury prévoit de nommer lui-même le Président du FOS. Certaines modifications pourraient être mises en œuvre rapidement par voie réglementaire, tandis que d'autres nécessiteront une loi. Le gouvernement envisageait initialement de faire du FOS une filiale sous le contrôle de la FCA pour assurer un plus fort alignement réglementaire, mais estime que les changements proposés ci-dessus suffisent pour atteindre cet objectif.

La Financial Conduct Authority (FCA) s'inquiète de certaines pratiques des prêteurs et intermédiaires sur les prêts hypothécaires secondaires. Dans sa revue du secteur, le régulateur note des exemples de bonne pratique mais relève aussi des comportements qui peuvent nuire aux consommateurs. Certains intermédiaires « se concentrent sur la vente de leur produit au détriment de la qualité de conseil et des bénéfices pour le client ». Ces prêts permettent d'emprunter sur la valeur nette d'un logement sans modifier le prêt principal. Le marché pèse 2 Md£ par an, soit moins de 4 % des prêts hypothécaires réglementés, et ils sont souvent utilisés pour consolider des dettes à des taux plus élevés que les prêts principaux. La FCA attend des acteurs qu'ils améliorent leurs pratiques pour garantir de bons résultats pour tous les clients, y compris les plus vulnérables, conformément au Consumer Duty.

Un groupe parlementaire appelle à [revoir](#) la régulation financière au Royaume-Uni et alerte sur les risques de la dérégulation. Dans un rapport publié cette semaine, l'All-Party Parliamentary Group (APPG) on Fair Business Banking, composé de 54 membres de la Chambre des communes et de 13 membres de la Chambre des Lords, estime que la répétition des scandales financiers au Royaume-Uni reflète des problèmes structurels dans le fonctionnement de la régulation. Le document met en avant ce qu'il qualifie de « *unholy trinity* » : les allers-retours de personnel entre régulateurs et industrie (*revolving door*), les conflits d'intérêts dans les processus décisionnels réglementaires et le fait que les régulateurs sont trop influencés par les secteurs qu'ils régulent. Le groupe met également en garde contre l'agenda gouvernemental de dérégulation visant à soutenir la croissance, estimant qu'un affaiblissement des protections des consommateurs pourrait accroître les scandales financiers et éroder la confiance dans le secteur. L'APPG appelle ainsi à la création d'une commission royale chargée d'examiner l'architecture de la régulation financière, de clarifier la notion d'équité dans les services financiers et de renforcer la responsabilité des régulateurs vis-à-vis du Parlement et des consommateurs.

Marchés financiers

Revolut obtient une licence bancaire totale pour opérer au Royaume-Uni. Revolut opérait sous un régime de « mobilisation » depuis juillet 2024 et l'obtention de sa licence bancaire, alors que cette période sous surveillance de la Prudential Regulation Authority (PRA) dure habituellement 12 mois. La fin de la période de mobilisation permettra à Revolut de fournir de nouveaux produits et services (notamment sur le marché du crédit). Les dépôts des clients seront désormais aussi protégés par le *Financial Services Compensation Scheme*. Cette annonce intervient une semaine après que la fintech britannique a déposé une demande de licence bancaire aux États-Unis (voir [Brèves n°10](#)).

L'opérateur du marché d'assurance spécialisé Lloyd's of London affirme qu'il est prêt à assurer « pratiquement n'importe qui » dans le Golfe Persique. Cette déclaration de Patrick Davidson, responsable des souscriptions, intervient alors que certaines polices d'assurance ont été annulées ou sont devenues onéreuses. Selon lui, l'absence de trafic dans le détroit d'Ormuz est liée à la sécurité des navires et des équipages, et non à un manque de couverture d'assurance. Quelques jours auparavant, le président de Lloyd's avait rencontré la chancelière Rachel Reeves.

Le Debt Management Office (DMO) a levé 6,5 Md£ via un nouveau *gilt vert* (*green gilt*) le premier depuis 5 ans. Il s'agit de la première nouvelle obligation verte depuis 2021, même si des titres existants ont été réouverts (*resyndicated*) entre-temps, et de la septième émission d'obligations souveraines pour le DMO sur l'exercice 2025-2026. Ces obligations, avec un rendement de 4,7167 %, sont également les premières émises depuis la mise à jour du *Green Financing Framework*, qui autorise désormais l'utilisation des fonds pour financer des projets nucléaires. Le DMO prévoit par ailleurs d'émettre 12 Md£ d'obligations vertes sur l'exercice 2026-2027.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

Rédaction : SER de Londres et Service de l'attachée fiscale

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr